

IA

n° 960 • septembre 2017



0,46 €

# tribune des CHEMINOTS

Supplément au n°960 - septembre 2017

## Lettre aux SYNDIQUÉ-E-S

Cher-e camarade,

Il est assez exceptionnel que le secrétaire général s'adresse directement à chaque syndiqué-e au nom du bureau fédéral. Mais la situation l'exige.

Les réformes successives ont considérablement affaibli le système ferroviaire et nous en voyons aujourd'hui les conséquences en termes de désorganisation, d'accidentologie, de dégradation de la qualité du service rendu et de malaise du personnel à tous les échelons de l'entreprise publique historique. Dans les entreprises ferroviaires privées et filiales, la situation n'est pas meilleure comme l'ont montré le plan social à ECR ou la récente grève à Transkéo.

A peine sortis de la réforme de 2014, le gouvernement et la direction SNCF ont engagé un nouveau cycle de transformations qui devraient aboutir à une loi sur les mobilités au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Pour le gouvernement, il s'agit d'imposer dogmatiquement la concurrence dans le transport de voyageurs, ce qui suppose de traiter également de la transférabilité du personnel en cas de perte de marché et donc le devenir du statut et du régime spécial.

Loin de protéger les cheminots et l'entreprise publique, la direction SNCF veut opérer une transformation en groupe transnational « comme les autres », Guillaume Pepy demandant la suppression des « contraintes politiques » qui pèsent sur la SNCF lors d'un récent colloque de l'ARAFER.

Elle s'attaque aux métiers, pousse encore la séparation organisationnelle des activités et produits, expérimente de nouvelles externalisations (accueil téléphonique des Agences paie et famille (APF), entretien mi-vie des locomotives, etc), vide l'EPIC de tête, et prépare la filialisation de Gares & Connexions.

En externe, la direction milite pour une « concurrence libre et non faussée ». Elle demande des règles fiscales et sociales identiques à celles des entreprises privées, c'est-à-dire la suppression de la cotisation sociale supplémentaire liée au régime spécial et la possibilité de licencier des cheminot-e-s pour insuffisance de résultat ou motif économique.

Pour faire face à ces attaques d'une ampleur inégalée, la fédération a mis en place un plan de bataille dès la fin 2016.



© Pascale Lalys

**Laurent Brun**  
Secrétaire  
général

Le 12 septembre 2017,  
**TOUS** dans  
l'**ACTION**

Il s'appuie sur les deux « oublis » du gouvernement et de la direction SNCF : la réponse aux besoins des usagers et le rôle des cheminot-e-s dans la production.

Concernant les usagers, nous voulons imposer avec eux l'idée que toute évolution doit partir des besoins de la population et pas des impératifs juridiques liés aux règles de concurrence. Pour répondre à ces besoins, nous proposons une réappropriation collective de l'entreprise publique SNCF qui a trop longtemps dérivé vers le modèle privé.

La diffusion nationale d'un journal de 24 pages à 500 000 exemplaires dans la semaine du 18 au 22 septembre 2017 et l'organisation d'une initiative avec plus d'une centaine d'associations d'usagers devraient nous permettre de peser dans le débat public. Je t'invite à te rapprocher de ton syndicat pour avoir plus d'informations et contribuer à la réussite de cette démarche.

Mais le soutien populaire que nous essayons de construire ne suffira pas, s'il n'est pas appuyé par un rapport de forces massif dans l'entreprise. Il faut montrer la désapprobation des cheminot-e-s vis-à-vis des dysfonctionnements grandissants de la production, de la casse sociale en cours, et porter nos revendications pour interrompre ce cercle vicieux de la désagrégation du système ferroviaire. C'est ce que nous avons décidé d'appeler le « plan d'urgence ferroviaire ».

Comme tu le sais, la CGT appelle tou-te-s les salarié-e-s à participer à une journée d'action le 12 septembre 2017 par la grève et des manifestations pour protester contre la politique socio-économique du gouvernement et pour obtenir des réponses à nos revendications. Un préavis national de grève a été déposé à la SNCF pour relayer cette démarche et aussi interpeller l'opinion publique, le gouvernement et la direction sur l'urgence dans le ferroviaire.

Il est vital que chaque syndiqué-e s'empare de cette journée de lutte, la fasse connaître dans son collectif de travail, se rapproche de son syndicat pour participer à sa préparation et soit présent-e dans les actions décidées.

En effet, le gouvernement s'apprête à déconstruire le Code du travail, non pas pour soutenir les créations d'emplois, mais bien pour supprimer les règles qui fixaient des limites à l'arbitraire et à la toute-puissance patronale dans les entreprises. Tout ce qui pouvait servir aux syndicats ou aux salariés est visé.

Sans être exhaustif (des informations abondantes sont disponibles sur le site internet de la confédération - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)), je dois souligner quelques mesures contenues dans les projets de décrets : la primauté à l'accord d'entreprise, une attaque sans précédent sur les instances de représentation du personnel (CE, DP, CHSCT) que le gouvernement veut fusionner et dont le fonctionnement serait entravé par une multitude de règles nouvelles, une limitation des condamnations que les tribunaux de prud'hommes pourront prononcer contre les employeurs malhonnêtes, la suppression des protections sur le prêt de main d'œuvre, le télétravail, les contrats temporaires, le travail de nuit, la pénibilité, les détachements de salarié-e-s, etc. A la SNCF, nous serons pleinement impactés par la majorité de ces attaques. La direction anticipe déjà leur mise en œuvre.

Le gouvernement veut également affaiblir la protection sociale en fiscalisant son financement avec une hausse de la CSG, en unifiant les régimes et en transformant leur nature. Si nous n'avons pas encore connaissance des projets de textes législatifs, nous savons quelle philosophie les guide : renvoyer l'essentiel de la couverture des risques de la vie au système assurantiel, bien plus coûteux et dénué de solidarité.

**La journée du 12 septembre doit donc être l'occasion de mettre sous le feu des projecteurs nos propositions pour un Code du travail du 21<sup>e</sup> siècle, pour le 100% sécu, ou encore pour la défense de l'industrie et des services publics.**

Cher-e Camarade, j'espère que nous nous retrouverons tou-te-s ensemble le 12 septembre 2017 en grève et dans les manifestations organisées par les Unions départementales (UD) pour exprimer notre attachement à la SNCF, à nos droits sociaux et au service public ferroviaire et pour contester les mesures néfastes que ce gouvernement veut imposer à l'ensemble du salariat.

Fraternelles salutations.